

2021-2027



STRATÉGIE INTÉGRÉE

Aire Fonctionnelle
Espace Catalan Transfrontalier

Àrea Funcional
Espai Català Transfronterer



Generalitat
de Catalunya



Diputació de Girona

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



- Aire Fonctionnelle Espace Catalan Transfrontalier
Área Funcional Espacio Catalán Transfronterizo
Àrea Funcional Espai Català Transfronterer



La présente Stratégie intégrée de l’Aire Fonctionnelle Espace Catalan Transfrontalier repose sur les critères formulés par les articles 8 et 29 du Règlement (UE) 2021/1060.



Le projet EsCaT a été cofinancé à 65% par l’Union européenne à travers le Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L’objectif de POCTEFA est de renforcer l’intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

SOMMAIRE

1. ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE PAR LA STRATÉGIE

2. ANALYSE DES BESOINS ET DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE, Y COMPRIS LES INTERCONNEXIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

3. DESCRIPTION DE L'APPROCHE INTÉGRÉE PERMETTANT DE RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT RECENSÉS DANS LA ZONE

- A. Réponses formulées aux besoins et potentiels recensés
- B. Approche intégrée choisie pour mettre en place ces approches
- C. Mise en œuvre de l'approche intégrée

4. DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE, CONFORMÉMENT A L'ARTICLE 8

- A. Présentation des partenaires
- B. Description du rôle des partenaires dans l'élaboration de la stratégie intégrée
- C. Description du rôle des partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée
- D. Description du rôle des partenaires dans l'évaluation de la stratégie intégrée
- E. Description des mesures pour garantir la séparation fonctionnelle et prévenir le conflit d'intérêt

5. ANNEXES EN PIÈCE JOINTE À CE DOCUMENT

- Carte "Vulnérabilité à l'augmentation de la température"
- Carte "Vulnérabilité au froid extrême"
- Carte "Vulnérabilité à la sécheresse et à la pénurie d'eau"
- Carte "Vulnérabilité aux précipitations extrêmes et aux inondations"
- Carte "Vulnérabilité à l'élévation du niveau de la mer"
- Carte "Vulnérabilité à l'augmentation du risque d'incendie de forêt"



ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE PAR LA STRATÉGIE

La stratégie concerne l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT), englobant les comarques de Girona et le département des Pyrénées-Orientales. Avec une population de 1 249 000 habitants répartis sur 10 246 km², cette région se divise en 13 comarques et 447 communes, partageant une frontière étatique qui représente près de 30% de la frontière pyrénéenne totale. Caractérisé par des bourgs-doublés, des trames littorales et d'arrière-pays diffuses, ainsi qu'un réseau potentiel de villes moyennes, l'EsCaT comprend également l'enclave de Llivia, une singularité territoriale.

En tant que corridor méditerranéen majeur, l'EsCaT est un hub européen de mobilité pour les personnes et les marchandises, avec une forte activité logistique et un tissu dense de petites et moyennes entreprises. Le tourisme, attiré par les plages, les montagnes et les architectures remarquables, est un pilier économique avec plus de 9 millions de visiteurs annuels. Le secteur primaire, notamment l'agriculture, occupe également une place significative avec près de 300 000 hectares de terres cultivées.

Les paysages diversifiés de l'EsCaT, allant des plaines agricoles du Roussillon et de l'Empordà aux Pyrénées traversées par des rivières et des fleuves, constituent un atout clé. Cette position géographique unique, entre les Pyrénées et la Méditerranée, traversée par un important corridor de transport européen, explique l'économie axée sur les PME/PMI, la logistique et le tourisme.

Cependant, l'EsCaT doit faire face aux défis du changement climatique de manière multisectorielle, comme démontré par le projet ECTAdapt, notamment en ce qui concerne les risques naturels identifiés à travers des cartes annexées.

L'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT) est caractérisé par des liens géographiques, organisationnels, linguistiques et culturels étroits, avec une histoire partagée, une identité commune et la langue catalane comme élément unificateur. Cette zone est un bassin de vie transfrontalier naturel, avec de nombreuses similitudes territoriales, socio-économiques et climatiques.

Bien que la structuration territoriale de l'EsCaT ait été entravée par la crise économique et l'instabilité politique, la coopération et les échanges entre les 25 collectivités des deux côtés de la frontière se sont maintenus et renforcés au fil du temps. Près de 600 projets de coopération transfrontalière ont été menés, dont 70 dans le cadre du Programme POCTEFA et environ 500 grâce au Fonds micro-projets Département des Pyrénées-Orientales/Generalitat de Catalunya. Ces projets, impliquant à la fois des acteurs institutionnels et des moteurs de la société civile, illustrent la vitalité et l'importance de la coopération transfrontalière dans cette région.

L'Espace Catalan Transfrontalier EsCaT

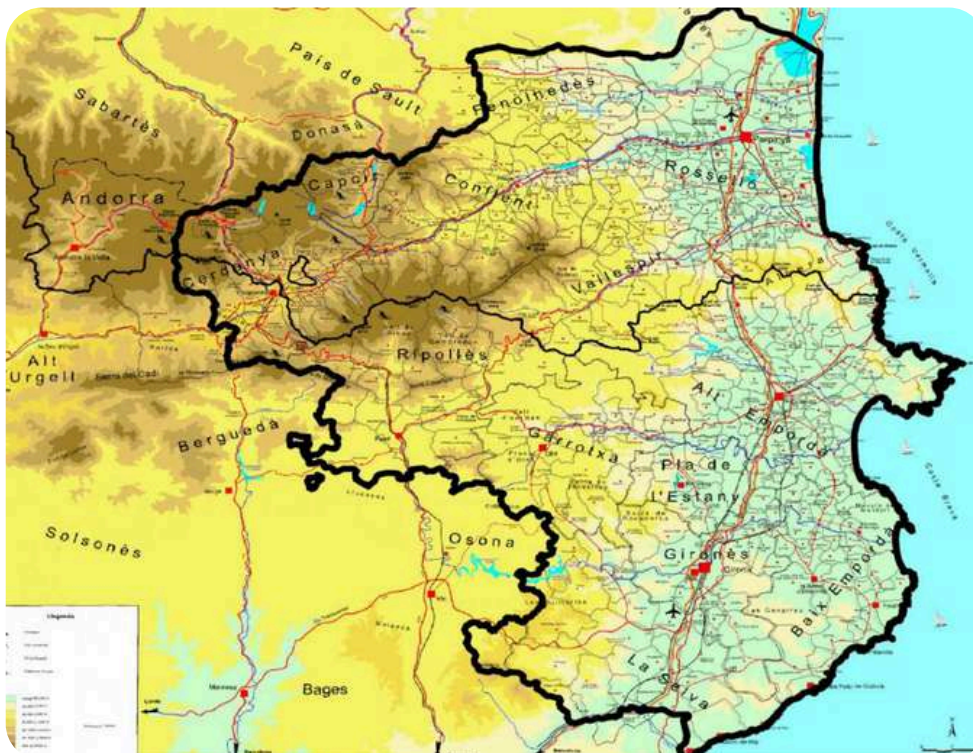


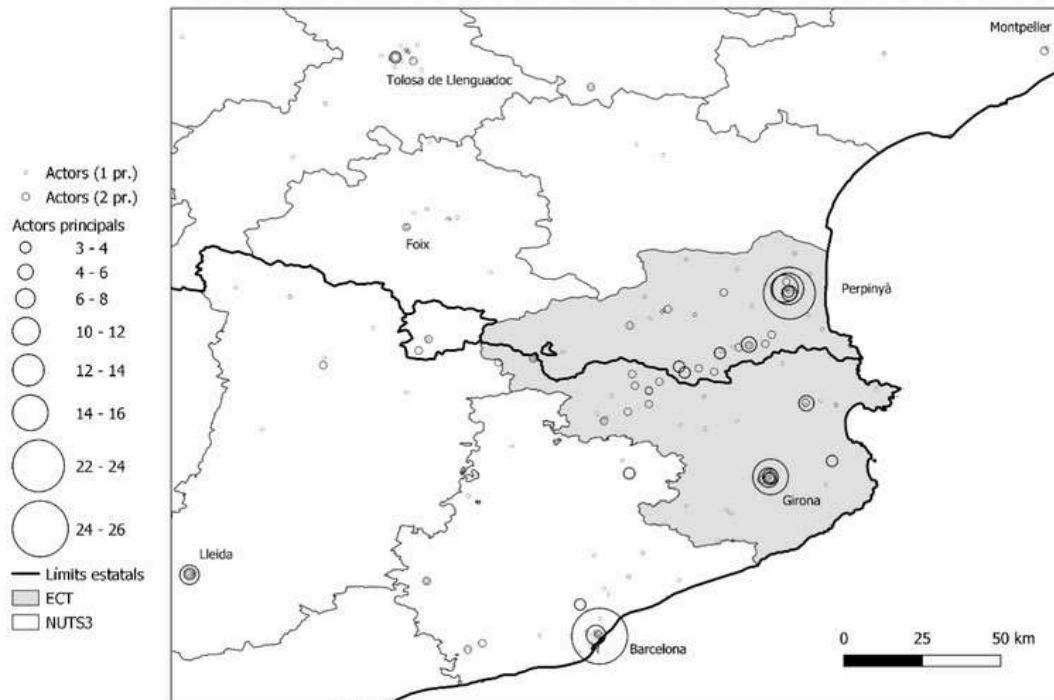
Tableau comptabilisant le nombre de projets POCTEFA portés par les acteurs de l'Espace Catalan Transfrontalier, ainsi que leur montant

	POCTEFA III 1999-2006	POCTEFA IV 2007-2013	POCTEFA V 2014-2021	TOTAL SUR 21 ANS
Nombre de projets (TOTAL)	240	151	163	554
Nombre de projets (ESCAT LOCAL)	21	16	18	55
Nombre de projets (ESCAT TRANS1)	5	3	7	15
Nombre de projets (ESCAT TRANS2)	14	5	16	35
Montant total des projets (TOTAL)	184.723.877	252.551.272	80.590.999	517.866.148
Montant total des projets (ESCAT LOCAL)	20.175.670	60.125.443	9.697.595	89.998.708
Montant total des projets (ESCAT TRANS1)	7.532.394	3.909.642	2.630.014	14.072.050
Montant total des projets (ESCAT TRANS2)	13.305.101	6.795.340	5.423.849	25.524.290
<i>Légende :</i>				
<i>ESCAT LOCAL = projets locaux, dont l'objet/la réalisation concerne exclusivement le territoire de l'EsCaT ou étant menés exclusivement par des partenaires issus de l'EsCaT.</i>				
<i>ESCAT TRANS 1 = projets transversaux de niveau 1, dont le partenariat et l'objet peuvent dépasser le périmètre de l'EsCaT, mais impliquant a minima 2 partenaires issus de l'EsCaT (de part et d'autre de la frontière).</i>				
<i>ESCAT TRANS 2 = projets transversaux de niveau 2, dont l'objet dépasse le périmètre de l'EsCaT, impliquant uniquement 1 partenaire issus de l'EsCaT.</i>				

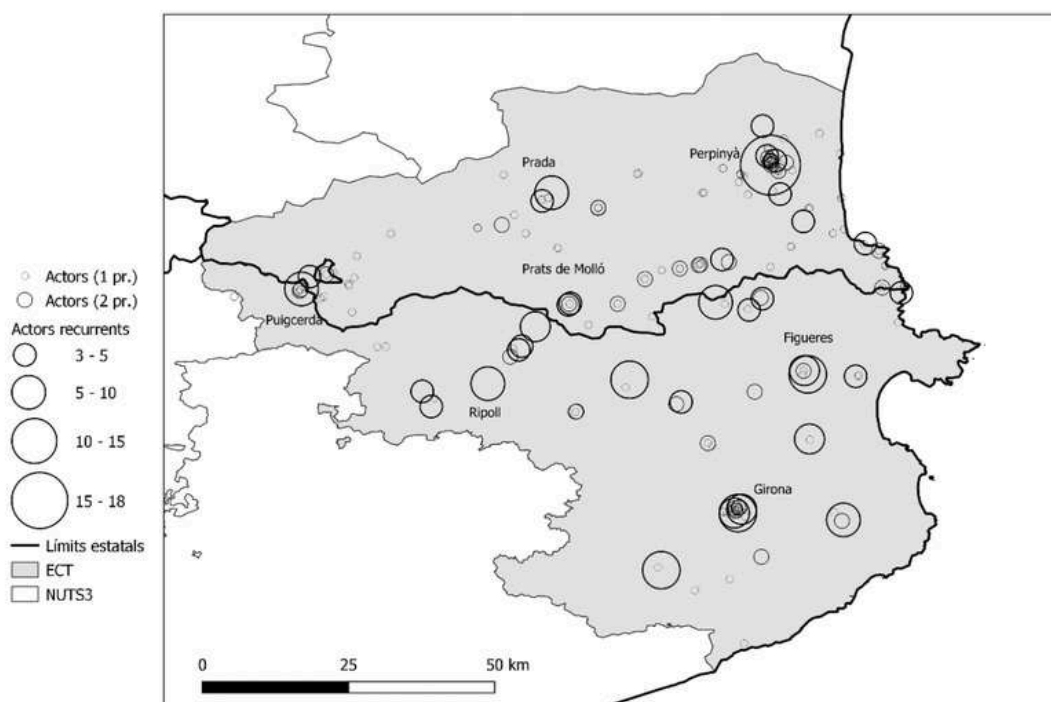
Tableau comptabilisant le nombre de micro-projets financés par le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya de 2008 à 2022, ainsi que leur montant

	Financés par le Département des Pyrénées-Orientales	Financés par la Generalitat de Catalunya
Nombre total de projets	291	243
Moyenne du nombre de projets par an	20	17
Projets financés par les 2 entités	138	
Montant total des projets	5.668.223,63 €	4.276.271,29 €
Subventions attribuées	1.366.729,48 €	913.607,60 €
Subvention moyenne par projet	4.700,00 €	3.775,00 €

Cartographie de la distribution géographique des porteurs de projets POCTEFA (1999-2021)



Cartographie de la distribution géographique des porteurs de micro-projets (2008-2022)



La crise sanitaire a souligné l'importance des échanges transfrontaliers pour les habitants du territoire. La fermeture des frontières pendant la pandémie a été difficile à vivre pour les populations des deux côtés, non seulement pour des raisons économiques et sanitaires, mais surtout pour des raisons humaines et familiales. Cela a interrompu brutalement les échanges, les visites et les découvertes qui caractérisent ce bassin de vie.

D'ailleurs, bien avant la pandémie, l'association de l'"Espace Catalan Transfrontalier" avec un "bassin de vie" était déjà établie. JF Castex-Ey, dans son étude de 2018 sur la coopération transfrontalière, définit ce périmètre comme un cadre spatial de proximité où les populations et les territoires frontaliers sont étroitement liés, formant un ensemble eurorégional plus large. Ce périmètre englobe ce qu'on appelle l'Espace Catalan Transfrontalier, qui regroupe les Pyrénées-Orientales et la région de Girona.

Le concept évolue même vers celui d'"aire fonctionnelle". En 2012, Margarida Castañer et Jaume Feliu ont anticipé cette transition dans leur article "L'Eurodistrict catalan transfrontalier. Un espace émergent sans cadre administratif". Ils décrivent une zone fonctionnelle émergente, où les projets sont portés par une diversité d'acteurs des deux côtés de la frontière, bien que ces projets soient souvent conçus de manière individuelle. Cette zone fonctionnelle gagne en importance dans le cadre européen, en s'appuyant sur des dynamiques territoriales transfrontalières et en consolidant des liens historiques, linguistiques, culturels et géographiques cohérents.

“ L'articulation de cette zone fonctionnelle transfrontalière émerge de la convergence entre l'échelle locale et l'échelle européenne. ”

ANALYSE DES BESOINS ET DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE, Y COMPRIS LES INTERCONNEXIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Le dernier diagnostic territorial à l'échelle de l'Espace Catalan Transfrontalier remonte à 2008 avec le "Livre Blanc de l'Eurodistrict, pour un avenir transfrontalier". Cependant, ce document est désormais considéré comme trop ancien pour être une base fiable pour l'analyse du territoire, mais il souligne une lacune majeure : le manque d'analyses et de données transfrontalières récentes et fiables pour orienter une stratégie claire à cette échelle territoriale. Malgré cela, plusieurs travaux transfrontaliers, à la fois sectoriels et géographiques, ont été entrepris au cours des dernières années.

L'étude des besoins et des potentiels de l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT) se basera donc sur les connaissances et les réflexions des institutions impliquées dans cette démarche. L'étude réalisée par JF Castex-Ey, en particulier sur la coopération transfrontalière, a été utilisée en raison de sa date de publication récente et de sa méthodologie incluant des entretiens avec les acteurs du territoire, permettant ainsi de comprendre la réalité transfrontalière.

La stratégie intégrée présentée repose donc sur une approche ascendante (bottom-up).



Pour faciliter la lecture et la compréhension, cette analyse est présentée sous la forme d'un diagnostic AFOM.

ATOUTS

1. **Positionnement géographique:** Paysages variés, climat méditerranéen, espaces naturels abondants, identité culturelle commune.
2. **Organisation spatiale:** Corridor de transport européen, relations transfrontalières, villes moyennes en réseau, relief propice à la mobilité.
3. **Économie:** Similitudes économiques, volonté de coopération transfrontalière.
4. **Démographie:** Attractivité démographique, population jeune.
5. **Flux transfrontaliers:** Perméabilité du territoire, diversité des activités.
6. **Coopération transfrontalière:** Multiples projets, succès identifiés, savoir-faire éprouvé.

FAIBLESSES

1. **Faiblesses géographiques:** Dépendance économique au tourisme de masse côtier, attractivité démographique divergente et concentrée.
2. **Faiblesses spatiales:** Corridors internationaux entraînant trafics et nuisances, pollution due au corridor routier.
3. **Faiblesses économiques:** Disparités économiques et fiscales importantes, secteurs précaires et taux de chômage élevé.
4. **Faiblesses démographiques:** Répartition déséquilibrée et risque d'exclusion sociale.
5. **Faiblesses des flux transfrontaliers:** Mobilités limitées et peu étudiées, manque de stimulation des déplacements pour le travail et les études.
6. **Faiblesses de la coopération transfrontalière:** Initiatives peu pérennes et peu collégiales, manque de vision collective et d'ambition partagée.

OPPORTUNITÉS

Coopération transfrontalière: Structuration et intégration via Eurodistrict, besoin de projets pérennes résolvant des problèmes locaux, formule alternative à l'Eurodistrict proposée, centre de ressources pour former sur le transfrontalier.

Crise sanitaire: Prise de conscience de l'importance du patrimoine naturel, renforcement du sentiment d'appartenance transfrontalier.

Développement durable et changement climatique: Priorité au développement durable, potentiel en énergies renouvelables, émergence de projets transfrontaliers, création d'emplois via transition énergétique.

MENACES

Menaces liées à la coopération transfrontalière: Limitation des coopérations aux niveaux faciles et gratifiants, concentration des acteurs institutionnels, éloignant les citoyens, associations et entreprises, privilégier le travail technique au détriment de la communication et du suivi des services, réduction du nombre d'acteurs capables de coopérer en raison de la complexification administrative et juridique.

Menaces liées à la crise sanitaire actuelle: Impact économique et social fort des mesures prises, affluence record dans les sites naturels, menaçant leur équilibre.

Menaces liées au développement durable et au changement climatique: Augmentation de la température et des températures extrêmes, augmentation de la fréquence et de la durée des sécheresses, fréquence accrue des incendies de forêt et des catastrophes naturelles, modification des aires de répartition des espèces et des habitats, augmentation de la mortalité humaine liée à diverses maladies.

DESCRIPTION DE L'APPROCHE INTÉGRÉE PERMETTANT DE RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT RECENSÉS DANS LA ZONE

- A. Réponses formulées aux besoins et potentiels recensés
- B. Approche intégrée choisie pour mettre en place ces approches
- C. Mise en œuvre de l'approche intégrée



A. Réponses formulées aux besoins et potentiels recensés

L'analyse AFOM a permis d'identifier les enjeux pour ce territoire, il a été possible dans un second temps de mener un travail permettant d'identifier des réponses à apporter à ces enjeux, ou autrement dit, comment corriger les faiblesses, affronter les menaces, maintenir les atouts et exploiter au mieux les opportunités.

Cette réflexion sera réalisée au travers d'une analyse CAME.

ANALYSE CAME

01.

CORRIGER LES FAIBLESSES

Faiblesses en lien avec l'économie

- Économie fortement dépendante d'un tourisme de masse aléatoire et néfaste d'un point de vue environnemental
- La présence du corridor de services est un avantage économique qui présente des conséquences néfastes pour le cadre de vie des habitant.es

Opportunités en lien avec l'économie

- La transition énergétique peut permettre de créer des emplois pérennes et non délocalisables
- Le développement durable qui de fait prend en compte les questions liées au changement climatique est devenu un enjeu prioritaire de part et d'autre de la frontière.
- En raison des restrictions de circulation, les habitant.es ont pris conscience de l'importance du patrimoine naturel pour le bien-être et beaucoup ont découvert la richesse de notre territoire en la matière. Renforcement (au moment d'en être privé au quotidien, dans ses pratiques) du sentiment d'appartenance à cet espace transfrontalier.

Réponses Réorientatives

- La transition énergétique peut permettre de créer des emplois pérennes et non délocalisables
- Le développement durable qui de fait prend en compte les questions liées au changement climatique est devenu un enjeu prioritaire de part et d'autre de la frontière.
- En raison des restrictions de circulation, les habitant.es ont pris conscience de l'importance du patrimoine naturel pour le bien-être et beaucoup ont découvert la richesse de notre territoire en la matière. Renforcement (au moment d'en être privé au quotidien, dans ses pratiques) du sentiment d'appartenance à cet espace transfrontalier.

02.

CORRIGER LES FAIBLESSES

Faiblesses sociétales

- Fragilité du système économique entraînant vulnérabilité économique pour une part importante de la population
- Problématiques démographiques et sociales impactant directement et gravement les habitant.es du territoire

Opportunités sociétales

- La transition énergétique peut permettre de créer des emplois pérennes et non délocalisables
- Le développement durable qui de fait prend en compte les questions liées au changement climatique est devenu un enjeu prioritaire de part et d'autre de la frontière

Réponses sociétales

- Faire progresser la part des activités liées à la transition énergétique et au développement durable dans l'économie
- Travailler en transfrontalier sur le développement durable, en particulier sur certains de ses 17 Objectifs permettra de travailler sur les questions de société si importantes pour l'EsCaT.

03.

CORRIGER LES FAIBLESSES

Faiblesses liées aux flux

- Flux transfrontaliers réels (en fonction des segments considérés) mais non optimum

Opportunités liées aux flux

- En raison des restrictions de circulation, les habitant.es ont pris conscience de l'importance du patrimoine naturel pour le bien-être et beaucoup ont découvert la richesse de notre territoire en la matière
- Renforcement (au moment d'en être privé au quotidien, dans ses pratiques) du sentiment d'appartenance à cet espace transfrontalier

Réponses liées aux flux

- Développement d'un tourisme plus local, tourné vers les habitants de l'EsCaT et reposant sur les paysages (terminologie regroupant le patrimoine naturel et culturel)
- Utiliser les paysages comme vecteur d'appartenance à l'EsCaT

04.

CORRIGER LES FAIBLESSES

Faiblesses liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Pratique de la coopération d'opportunité et concentrée sur certains acteurs
- Le manque de structuration et d'intégration empêche la résolution de certains effets frontière notamment en matière de mobilité
- Le cloisonnement des milieux et des acteurs engendre un manque de lisibilité citoyenne, de mutualisation des effets opérationnels et pérennes de certaines initiatives

Opportunités liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Possibilité de capitaliser sur les expériences passées pour ne pas reproduire les mêmes erreurs
- La plupart des interviewé.es proposent l'activation d'une formule alternative ou complémentaire à l'Eurodistrict ; la volonté avancée est de reconduire l'idée sous une autre forme, moins institutionnelle et plus souple, avec des mécanismes de participation et de mise en réseau plus ouvert, capable de donner l'impulsion à la coopération de façon transversale et normalisée, et de susciter l'avènement puis l'accompagnement de nouveaux acteurs de la coopération
- Les interviewé.es jugeraient également nécessaire la constitution d'un centre de ressources capable de favoriser la formation sur les compétences liées au transfrontalier

Réponses liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Créer un espace de discussion, d'échange, de ressources et de travail transversal ouvert aux acteurs de la coopération et aux acteurs du territoire
- Associer la société civile aux définitions des objectifs de la coopération transfrontalière et à ses travaux
- Donner les moyens à la société civile d'œuvrer en transfrontalier
- Tirer une 1ère leçon de l'Eurodistrict : ne pas attendre une constitution juridique pour créer les conditions favorables au développement de la coopération transfrontalière
- Tirer une 2ème leçon de l'Eurodistrict : ne pas se concentrer sur ce qu'il peut faire en termes de compétences mais sur ce dont a besoin le territoire, en soutenant les acteurs compétents

01.

AFFRONTER LES MENACES

Menaces en lien avec l'économie

- L'essor du tourisme nature a entraîné une pression négative importante sur certains milieux naturels qui pourrait mettre en péril leur existence si rien n'est fait
- Augmentation du niveau de la mer entraînant perte de zones naturelles et touristiques
- Risque de perte d'attractivité touristique en raison de la modification des paysages
- Modification des habitats naturels et de la répartition des espèces protégées, dégradation
- Gestion forestière : réduction de la productivité et de la répartition des espèces
- Agriculture : récoltes diminuées, d'un autre type, prématurées, déplacement des cultures

Faiblesses en lien avec l'économie

- Économie fortement dépendante d'un tourisme de masse aléatoire et néfaste d'un point de vue environnemental
- La présence du corridor est un avantage économique qui présente des conséquences néfastes pour le cadre de vie des habitant.es

Réponses en lien avec l'économie

- Réorientation du modèle touristique de masse vers un modèle de tourisme durable
- Développement d'un tourisme plus local, tourné vers les habitants de l'EsCaT et reposant sur les paysages (terminologie regroupant le patrimoine naturel et culturel)
- Faire progresser la part des activités liées à la transition énergétique et au développement durable dans l'économie et réduire ainsi un peu le poids relatif du tourisme
- L'essor du tourisme vert devra être accompagné par des mesures d'accueil de nouvelles populations ne possédant pas forcément ni la connaissance ni les "codes" liés à la pratique de ces espaces et devra de fait devenir plus résilient
- Anticiper l'adaptation des principaux secteurs économiques qui seront impactés par le changement climatique (tourisme, agriculture, sylviculture)
- Anticiper l'adaptation des zones naturelles pour en assurer leur maintien
- Lutter contre les pollutions liées aux corridors de transport pour ne pas accentuer les effets du changement climatique sur le territoire

02.

AFFRONTER LES MENACES

Menaces sociétales

- Augmentation des températures, et notamment des phénomènes extrêmes
- Augmentation des périodes de sécheresses, pénurie d'eau et problème de qualité
- Plus d'incendies de forêt
- Apparition de parasites
- Augmentation du niveau de la mer entraînant perte de zones naturelles et touristiques, apparition de ravageurs, inondation des zones côtières, tempêtes, pertes d'infrastructures et de ressources
- Plus d'épisodes de pluies torrentielles augmentant le risque inondation, glissements de terrain et avalanches
- Augmentation de la mortalité humaine et transmission de maladies disparues

Faiblesses sociétales

- Fragilité du système économique entraînant une vulnérabilité économique pour une part importante de la population
- Problématiques démographiques et sociétales impactant directement et gravement les habitant.es du territoire

Réponses sociétales

- Faire progresser la part des activités liées à la transition énergétique et au développement durable dans l'économie
- Travailler en transfrontalier sur le développement durable, en particulier sur certains des 17 Objectifs du Développement Durable, permettra de travailler sur les problématiques sociétales actuelles et de s'adapter aux menaces futures

03.

AFFRONTER LES MENACES

Menaces liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Risque d'indifférence ou de décrochage, voire de rejet des citoyen.nes, surtout en période de crise sociale et/ou politique... voire sanitaire comme depuis début 2020.
- Risque de continuer sur une situation de cloisonnement des acteurs de la coopération qui ne permet pas de traiter certaines thématiques qui doivent faire l'objet d'un travail intégré

Faiblesses liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Flux transfrontaliers réels (en fonction des segments considérés) mais non optimum
- Pratique de la coopération d'opportunité et concentrée sur certains acteurs
- Le manque de structuration et d'intégration empêche la résolution de certains effets frontières (notamment en matière de mobilité) ainsi que la continuité des collaborations, de leur portage institutionnel et des projets
- Le cloisonnement des milieux et des acteurs engendre un manque de lisibilité citoyenne, de mutualisation des effets opérationnels et pérennes de certaines initiatives

Réponses liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Créer un espace de discussion, d'échange, de ressources et de travail transversal ouvert aux acteurs de la coopération et aux acteurs du territoire
- Associer la société civile à la définition des objectifs de la coopération transfrontalière et à ses travaux
- Donner les moyens à la société civile d'œuvrer en transfrontalier
- Axer une grande partie de la coopération transfrontalière sur les attentes des habitant.es
- Communiquer aux habitant.es les enjeux, les actions et les résultats de la coopération transfrontalière

01.

MAINTENIR LES ATOUTS

Atouts en lien avec l'économie

- Attractivité du territoire d'un point de vue touristique et démographique
- L'organisation spatiale permet le développement des relations transfrontalières
- Certains sujets économiques d'intérêt commun pouvant être travaillés en transfrontalier

Menaces en lien avec l'économie

- Secteur touristique qui sortira (très) affaibli par les mesures liées à la crise sanitaire
- L'essor du tourisme nature a entraîné une pression négative importante sur certains milieux naturels qui pourrait mettre en péril leur équilibre si rien n'est fait
- Augmentation du niveau de la mer entraînant perte de zones naturelles et touristiques
- Perte d'attractivité touristique en raison de la modification des paysages
- Modification des habitats naturels et de la répartition des espèces protégées, dégradation
- Agriculture : récoltes diminuées, d'un autre type, prématurées, déplacement des cultures

Réponses en lien avec l'économie

- Profiter de cette crise pour réorienter et adapter le secteur tourisme
- Promouvoir notre nouveau positionnement de tourisme durable comme un atout phare de notre développement territorial
- Le tourisme étant une concentration de flux, et comme l'organisation spatiale le permet, travailler cette thématique en transfrontalier, notamment sur la question de la pression sur les espaces naturels
- Identifier les secteurs économiques qui devraient faire l'objet d'une adaptation au changement climatique (sylviculture, agriculture, tourisme...) et voir les actions possibles et plus-value à être menées en transfrontalier

02.

MAINTENIR LES ATOUS

Atouts sociétaux

- Attractivité du territoire d'un point de vue touristique et démographique
- L'organisation spatiale permet le développement des relations transfrontalières
- Certains sujets économiques d'intérêt commun pouvant être travaillés en transfrontalier

Menaces sociétales

- Augmentation des températures, et notamment des phénomènes extrêmes
- Augmentation des périodes de sécheresses, pénurie d'eau et problème de qualité
- Plus d'incendies de forêt
- Apparition de parasites
- Augmentation du niveau de la mer entraînant perte de zones naturelles et touristiques, apparition de ravageurs, inondation des zones côtières, tempêtes, pertes d'infrastructures et de ressources
- Plus d'épisodes de pluies torrentielles augmentant le risque inondation, glissements de terrain et avalanches
- Augmentation de la mortalité humaine et transmission de maladies disparues
- Risque d'indifférence ou de décrochage, voire de rejet des citoyens, surtout en période de crise sociale et/ou politique... voire sanitaire comme depuis début 2020.

Réponses sociétales

- La jeunesse est la partie de la population la plus sensibilisée à la question du réchauffement climatique et celle qui sera le plus concernée par ses effets. Travailler ces questions avec elle permettra de fixer le transfrontalier sur des préoccupations réelles des habitant.es
- Travailler sur la lutte et l'adaptation au changement climatique peut être l'occasion de mobilités transfrontalières liées aux enjeux et problématiques sur les paysages (visites sur site)

03.

MAINTENIR LES ATOUTS

Atouts liés à la pratique de la coopération transfrontalière

- Une pratique de la coopération bien ancrée et portée par des acteurs divers et expérimentés

Menaces liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Risque de continuer sur une situation de cloisonnement des acteurs de la coopération qui ne permet pas de traiter certaines thématiques qui doivent faire l'objet d'un travail intégrée

Réponses liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Créer un espace de discussion, d'échange, de ressources et de travail transversal afin que les acteurs expérimentés de la coopération puissent travailler avec des acteurs compétents sur les thématiques importantes pour le territoire
- Faire que cet espace soit d'un fonctionnement souple afin de faciliter au maximum la transversalité et travailler de manière intégrée



01.

EXPLOITER LES OPPORTUNITÉS

Opportunités en lien avec l'économie

- Le développement durable qui de fait prend en compte les questions liées au changement climatique est devenu un enjeu prioritaire de part et d'autre de la frontière
- En raison des restrictions de circulation, les habitant.es ont pris conscience de l'importance du patrimoine naturel pour le bien-être et beaucoup ont découvert la richesse de notre territoire en la matière. Renforcement (au moment d'en être privé au quotidien, dans ses pratiques) du sentiment d'appartenance à cet espace transfrontalier

Atouts en lien avec l'économie

- Attractivité du territoire d'un point de vue touristique et démographique
- L'organisation spatiale permet le développement des relations transfrontalières
- Sujet économique d'intérêt commun pouvant être travaillé en transfrontalier

Réponses en lien avec l'économie

- Renforcer le secteur touristique en le réorientant vers le tourisme durable
- Enrichir la cible touristique actuelle (les touristes extérieurs au territoire) par le tourisme local, à destination des habitant.es de l'EsCaT
- L'adaptation des secteurs économiques au changement climatique fait partie des sujets économiques d'intérêt commun

02.

EXPLOITER LES OPPORTUNITÉS

Opportunités sociétales

- La transition énergétique peut permettre de créer des emplois pérennes et non délocalisables

Atouts sociétaux

- La jeunesse est un public cible intéressant pour amplifier ce sentiment de territoire commun
- Flux transfrontaliers bien réels (en dehors des flux de travailleurs transfrontaliers)

Réponses sociétales

- Création de formations ou de découverte de métiers en lien avec la transition énergétique pour que la jeunesse puissent développer les flux étudiants et accélérer la transition énergétique de l'EsCaT



03.

EXPLOITER LES OPPORTUNITÉS

Opportunités liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- Possibilité de capitaliser sur certaines dynamiques et certaines leçons peuvent être tirées pour ne pas reproduire les mêmes erreurs
- La plupart des interviewé.es proposent l'activation d'une formule alternative ou complémentaire à l'Eurodistrict ; la volonté avancée est de reconduire l'idée sous une autre forme, moins institutionnelle et plus souple, avec des mécanismes de participation et de mise en réseaux plus ouverts, capable de donner l'impulsion à la coopération de façon transversale et normalisée, et de susciter l'avènement puis l'accompagnement de nouveaux acteurs de la coopération
- Les interviewé.es jugeraient également nécessaire la constitution d'un centre de ressources capable de favoriser la formation sur les compétences liées au transfrontalier

Atouts liés à la pratique de la coopération transfrontalière

- Une pratique de la coopération bien ancrée et portée par des acteurs divers et expérimentés

Réponses liées à la pratique de la coopération transfrontalière

- S'appuyer sur la volonté des acteurs divers et expérimentés de la coopération pour matérialiser les opportunités qu'ils souhaitent eux-même voir développées
- Associer pleinement ces mêmes acteurs

Il est possible de constater que de nombreuses réponses se complètent les unes les autres, et un certain nombre se répètent, prouvant l'importance pour le territoire de certaines d'entre elles

Sur la base de ce travail, il peut être conclu que les réponses globales à apporter aux besoins et au potentiel de développement sont :

Réponse 1 :

Repenser le modèle touristique actuel vers un modèle de tourisme plus durable

Réponse 2 :

Développer une offre touristique locale complémentaire

Réponse 3 :

Accompagner l'adaptation des secteurs économiques impactés par le changement climatique

Réponse 4 :

Soutenir les activités économiques liées à la transition énergétique et au développement durable



Réponse 5 :

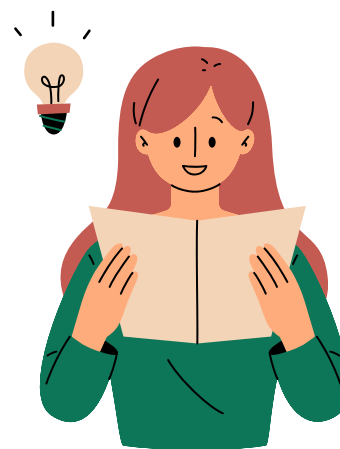
Améliorer le cadre de vie des habitant.es en prenant pour socle de réflexion le développement durable

Réponse 6 :

Créer les conditions plus favorables à la coopération Renforcer les échanges à l'échelle du bassin de vie transfrontalier

Réponse 7 :

Intégrer plus fortement la société civile à la coopération transfrontalière



L'Espace Catalan Transfrontalier est divisé en trois zones fonctionnelles (Montagne, Littorale, EsCaT) et coordonne ses actions avec le Programme POCTEFA.

Pour mieux utiliser les ressources, ils ont examiné chaque action pour déterminer son importance et son potentiel transfrontalier, en les classant par priorité. Ensuite, ils ont évalué comment chaque action pourrait être mise en œuvre, que ce soit par le Programme POCTEFA, en intégrant une des trois zones fonctionnelles ou en utilisant des financements régionaux ou nationaux. Cette approche a identifié des domaines clés pour le développement de la région, même si cette analyse n'est pas incluse dans la stratégie officielle, elle guide les partenaires dans la mise en place des actions nécessaires.

Il est possible de constater que de nombreuses réponses se complètent les unes les autres, et un certain nombre se répètent, prouvant l'importance pour le territoire de certaines d'entre elles

CORRESPONDANCES ENTRE LES RÉPONSES IDENTIFIÉES ET LE RECENSEMENT D' ACTIONS

DOMAINES D' ACTION	EXEMPLES DE RÉPONSES IDENTIFIÉES	EXEMPLES DE THÉMATIQUES IDENTIFIÉES
Développement d'un espace transfrontalier plus intégré	<ul style="list-style-type: none"> • La création des conditions favorables à la coopération, notamment par la création d'un espace de discussion, d'échanges, de ressources et de travail transversal, souple et ouvert aux acteurs de la coopération et aux acteurs du territoire... 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances et élaborer des diagnostics • Développer des actions à destination de la jeunesse • Développer des actions autour du sport • Travailler autour de la langue catalane • Mettre en place un espace de travail transfrontalier • Développer la participation citoyenne...
Soutien à la mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du cadre de vie des habitant.es, en prenant pour socle de réflexion le développement durable en particulier sur certains de ses 17 Objectifs... 	<ul style="list-style-type: none"> • Décarboner au maximum l'utilisation des véhicules particuliers • Favoriser l'utilisation des transports en commun (train/bus) • Développer le ferroutage • Développer les voies vertes et plus largement les mobilités douces

<p>Préservation naturelle et gestion des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'adaptation des principaux secteurs économiques qui seront impactés par le changement climatique (tourisme, agriculture, sylviculture)... 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'éducation à l'environnement • Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les corridors et les paysages • Travailler sur la question des risques naturels : sécheresse, canicule, incendies, inondation
<p>Économie durable / Emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réorientation de son modèle touristique en un modèle de tourisme durable • La progression des activités liées à la transition énergétique et au développement durable dans l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme durable • Tourisme 4 saisons • Valorisation des paysages • Développement économique notamment l'économie forestière, l'agriculture de qualité, les circuits courts, l'économie circulaire` • Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation
<p>Santé / Social</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration du cadre de vie des habitant.es, en prenant pour socle de réflexion le développement durable en particulier sur certains de ses 17 Objectifs et en travaillant sur la thématique des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur les situations d'urgence sanitaire • Faciliter les échanges d'expérience et interconnaissance • Projets aux bénéfices des personnes en situation d'handicap, personnes âgées, enfances et jeunes majeurs • Hébergement d'urgence • Lutte contre les stéréotypes de genre

<p>Adaptation au changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration du cadre de vie des habitant.es, en prenant pour socle de réflexion le développement durable en particulier sur certains de ses 17 Objectifs • L'implication beaucoup plus forte de la société civile, notamment des jeunes • L'adaptation des principaux secteurs économiques qui seront impactés par le changement climatique (tourisme, agriculture, sylviculture) • La progression des activités liées à la transition énergétique et au développement durable dans l'économie... 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies transfrontalières de reforestation • Favoriser les énergies propres et renouvelables • Echange d'expériences et interconnaissance • Appui technique aux collectivités • Gestion de l'eau • Lutte contre l'artificialisation des sols • Lutte contre les pollutions
<p>Patrimoine local</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'un tourisme plus local, tourné vers les habitant.es de l'EsCaT et reposant sur les paysages (terminologie regroupant le patrimoine naturel et culturel), vecteur d'appartenance à l'EsCaT 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture • Valorisation du patrimoine

L'Espace Catalan Transfrontalier est divisé en trois aires fonctionnelles distinctes : l'Aire Montagne, l'Aire Littorale et l'Aire EsCaT, en plus des axes thématiques du Programme POCTEFA.

Pour éviter la redondance et optimiser les ressources, un processus a été mis en place pour classer les actions proposées selon leur priorité et les modalités nécessaires à leur réalisation.

Concernant les priorités, les actions sont classées comme suit :

- **Priorité 1** : Ces actions sont jugées unanimement importantes à traiter en transfrontalier et présentent un très fort intérêt pour le territoire.
- **Priorité 2** : Elles présentent un fort intérêt à être traitées en transfrontalier.
- **Priorité 3** : Elles sont potentiellement intéressantes à être traitées en transfrontalier.
- Un dernier bloc regroupe les activités bénéfiques pour le territoire, mais dont la plus-value transfrontalière est sujette à discussion.

Pour ce qui est des modalités de réalisation, chaque action est classée selon :

- Son inclusion dans un projet POCTEFA thématique.
- Son inscription dans l'une des trois Aires Fonctionnelles (EsCaT, Montagne, Littoral).
- Son financement par des fonds régionaux ou nationaux, avec une réflexion préalable sur sa dimension transfrontalière.

Ce processus permet d'identifier les axes d'intervention nécessaires pour répondre aux besoins et au potentiel de développement de l'Espace Catalan Transfrontalier. Ce travail, bien qu'il ne soit pas inclus dans la stratégie actuelle, constitue un outil de travail essentiel pour le partenariat en place.



B. Approche intégrée choisie pour mettre en place ces approches

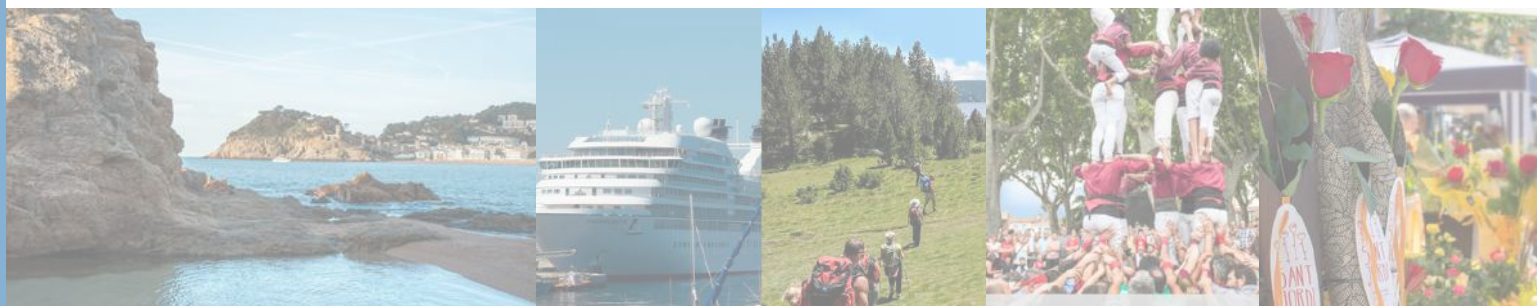
Au regard des stratégies développées sur les autres Aires Fonctionnelles, des priorités transfrontalières du territoire, des orientations exprimées par la Commission européenne (rapprocher le transfrontalier des citoyen.ne.s, développer les bassins de vie transfrontaliers) et des réponses qui ne peuvent être atteintes par un seul axe thématique, il a été décidé de centrer l'Aire Fonctionnelle Espace Catalan Transfrontalier sur les 3 derniers grands enjeux détectés pour ce territoire, à savoir :

- ✓ **Améliorer le cadre de vie des habitant.es en prenant pour socle de réflexion le développement durable**
- ✓ **Créer les conditions plus favorables à la coopération**
- ✓ **Renforcer les échanges à l'échelle du bassin de vie transfrontalier**

En effet, les différentes études menées sur cet espace ont démontré l'importance, voire l'urgence pour ce hotspot climatique (à la fois montagnard et méditerranéen) de lutter contre le changement climatique et de s'adapter à ses conséquences.

Elles ont également mis en avant les faiblesses organisationnelles et démocratiques de la coopération transfrontalière, qui limitent encore la pleine expérience de ce bassin de vie. Sont ainsi mis en avant l'absence de structuration, le manque d'échanges entre acteurs tout comme les difficultés pour associer la société civile aux projets de coopération dont les retombées ne sont que peu perçues par la population locale.

L'objectif général de l'Aire Fonctionnelle Espace Catalan Transfrontalier est de contribuer à améliorer le cadre de vie de ses habitant.es.



Axe de travail 1

Cadre favorable à la coopération



Objectif spécifique : Le développement d'un environnement de coopération stable et facilitateur, permettant notamment d'accroître les capacités de coopération des parties prenantes et d'améliorer la connaissance et l'aménagement de ce territoire.



Axe de travail 2

Lutte, adaptation et résilience face au changement climatique

Objectif spécifique : La transition vers un territoire résilient, notamment par l'élaboration et le soutien aux stratégies et initiatives locales contribuant à cet objectif.

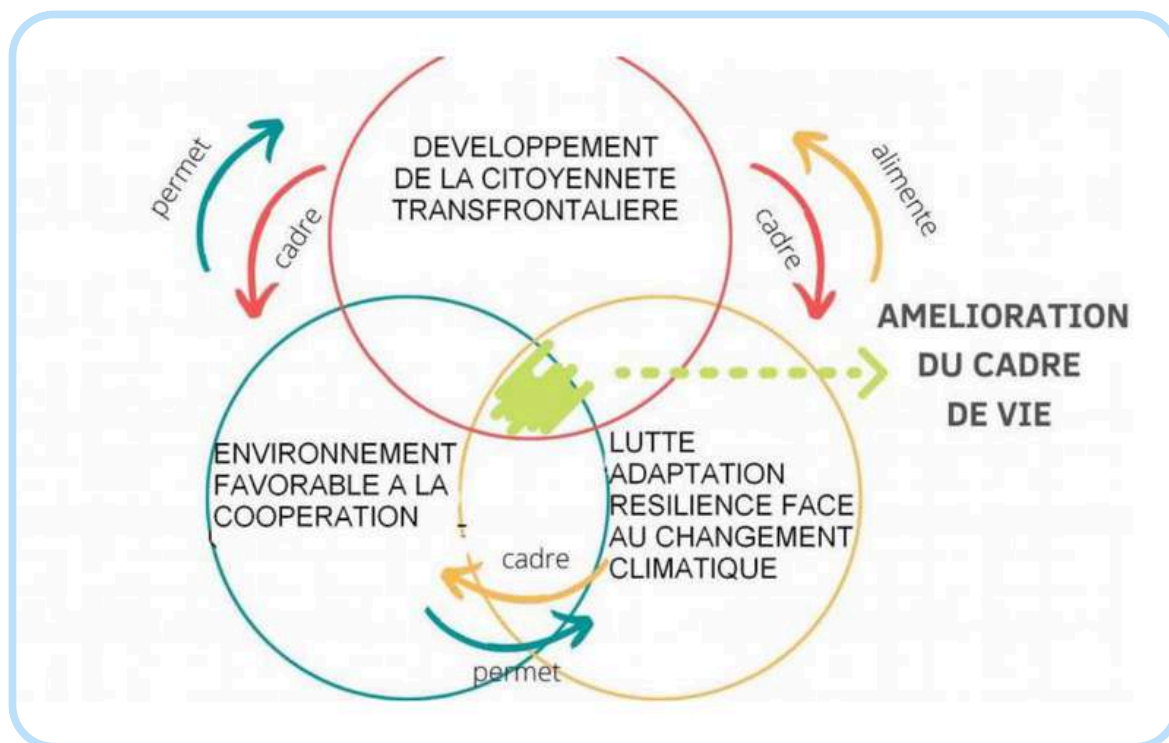
Axe de travail 3

Développement de la citoyenneté transfrontalière

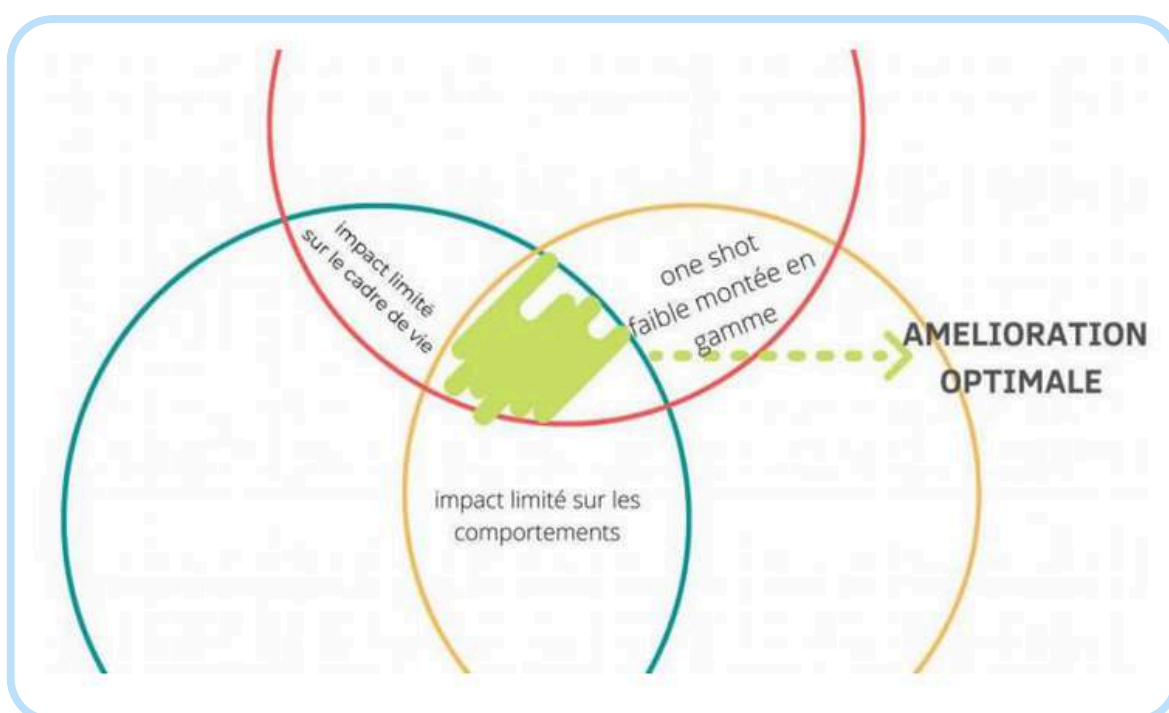
Objectif spécifique : Le renforcement du bassin de vie transfrontalier grâce à la promotion des initiatives qui contribuent à rapprocher la citoyenneté transfrontalière et à renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun, à la stimulation des processus de participation des citoyen.ne.s aux activités transfrontalières et au développement ou à l'amélioration des services à la population qui contribuent à l'intégration de l'espace transfrontalier.



La stratégie choisie pour atteindre l'objectif de l'Aire Fonctionnelle est une approche intégrée car les 3 axes de travail sont en synergie et interdépendants.



De plus, il est nécessaire de les mener de concert si l'on souhaite obtenir le plus grand impact possible



C. Mise en œuvre de l'approche intégrée

Il y aura deux grandes actions :

1. Préparer et accompagner les personnes concernées.

2. Lancer des appels à projets.

La première action consiste à aider les gens à participer activement aux projets de l'Aire Fonctionnelle EsCaT, surtout s'ils ne sont pas familiers avec le Programme POCTEFA ou la coopération transfrontalière.

On organisera des formations adaptées à leurs besoins et des rencontres pour qu'ils puissent se familiariser avec la coopération. On mettra aussi en place un outil en ligne pour faciliter l'accès à l'information et créer une plateforme pour favoriser les échanges professionnels entre les deux côtés de la frontière.

La deuxième action implique le lancement de trois appels à projets différents. La population locale participera à leur élaboration, leur sélection et leur évaluation. Des ateliers seront organisés pour expliquer les détails des projets et établir des liens entre les parties intéressées.

L'objectif de ces 3 appels est de **maximiser les impacts** sur le territoire des projets programmés.



- Le 1er appel à projets sera lancé à l'automne 2023. Doté de 2,2M€ de crédits FEDER, il visera la programmation d'un nombre restreint de projets, dits « structurants », mais capables d'avoir un impact conséquent sur le territoire.

- Le 2^e appel à projets sera lancé en 2024, à la suite de la programmation des projets structurants. Doté de 0,71M€ de crédits FEDER, il visera la programmation de petits projets. Ces petits projets chercheront à être complémentaires avec les projets structurants afin de renforcer l'impact de ceux-ci.

- Le 3^e appel à projets sera lancé en 2026, à la suite d'une enquête qualitative sur les résultats des projets précédemment programmés. Cette enquête, qui alliera expertise professionnelle et ressenti de la population, viendra capitaliser sur les résultats et permettre de compléter, corriger ou poursuivre, les résultats déjà atteints. Il sera également doté de 0,71M€ de crédits FEDER.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE, CONFORMÉMENT A L'ARTICLE 8

Les entités impliquées dans l'Aire Fonctionnelle EsCaT sont de différents niveaux, avec des périmètres de compétences et prérogatives spécifiques, mettant ainsi en application la vision du partenariat tel que décrite dans le paragraphe 1 de l'article 8 du Règlement (UE) 2021/1060.

L'organisation de la mise en œuvre de la stratégie intégrée a été pensée pour être un moteur fort dans l'atteinte des objectifs que se fixe l'Aire Fonctionnelle.

Ainsi, par la mise en place de cette organisation, il est attendu de :

- Donner à tou.tes la possibilité de participer ;
- Programmer des projets de qualité ;
- Mettre en lien les éléments de la stratégie pour obtenir un maximum d'impact sur les 3 thématiques ;
- Sensibiliser la population et les acteurs à l'intérêt du transfrontalier ;
- Programmer des projets qui répondent aux attentes du territoire et qui concrétisent les 3 thématiques.





A. Présentation des partenaires

L'Aire Fonctionnelle est dirigée par un partenariat transfrontalier, composé de plusieurs autorités régionales et locales ayant une vaste expérience de collaboration conjointe.

Ce partenariat est formé par le **Département des Pyrénées-Orientales**, la **Diputació de Girona** et le **Departament de la Presidència de la Generalitat de Catalunya**, représenté par ses délégations de Girona et de Perpignan. Le Département des Pyrénées-Orientales est le leader de cette initiative.

Depuis 2006, le Département et la Generalitat de Catalunya collaborent étroitement grâce à un Accord-cadre, facilitant ainsi le développement de nombreuses initiatives communes, telles que la création du Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers, ainsi que la mise en œuvre de plusieurs projets thématiques POCTEFA. Ensemble, ils ont également tenté de créer l'Eurodistrict, un projet évoqué dans la première partie du document mais qui n'a pas abouti.

Lors du dernier Comité de pilotage de l'accord-cadre de coopération entre les deux institutions en novembre 2020, il a été décidé de travailler à l'élaboration d'une stratégie territoriale transfrontalière multipartenariale, visant à structurer à long terme ces collaborations et à en faire bénéficier la population.

Parallèlement, le Département des Pyrénées-Orientales et la Diputació de Girona ont lancé en 2016 un partenariat, également basé sur un Accord-cadre, qui a été renouvelé en 2021. Cette collaboration a permis la réalisation du projet POCTEFA ECTAdapt, axé sur l'adaptation au changement climatique dans l'Espace Catalan Transfrontalier.

Lors du renouvellement de cet Accord, il a été souligné que cette coopération institutionnelle devrait contribuer à la réalisation des Objectifs du Développement Durable.

Les deux accords-cadres de coopération conclus entre ces trois acteurs institutionnels concernent le même territoire, l'Espace Catalan Transfrontalier, et se complètent mutuellement, l'un mettant l'accent sur la structuration du territoire et l'autre sur le développement durable.

Il s'agit donc de partenariats établis depuis longtemps, légalement reconnus et constamment renouvelés. Ces acteurs sont également réputés pour leurs pratiques de travail éprouvées et leur engagement en faveur de la coopération transfrontalière, ainsi que pour leur rôle de moteurs de projets dans la région.

L'Aire Fonctionnelle EsCaT a mis en place un **Comité de Pilotage (COPIL)** afin d'assurer la gestion efficace de ses activités. Composé de représentants élus de chaque institution partenaire, le COPIL est l'organe décisionnel et de représentation publique de l'Aire Fonctionnelle. Son règlement intérieur sera adopté lors de sa prochaine réunion, prévue à l'automne 2023, avant le lancement du premier appel à projets.

La première séance du COPIL s'est déroulée le 16 mars 2023 à Perpignan, au cours de laquelle le dossier de candidature de l'Opération d'Importance Stratégique EsCaT a été validé, et le cadre général de fonctionnement de l'Aire Fonctionnelle a été établi. Trois acteurs clés ont été identifiés lors de cette réunion : le COPIL lui-même, le Comité de Suivi du Programme POCTEFA, et la société civile, tous participant activement à la démarche dans une logique ascendante.

La gouvernance de l'Aire Fonctionnelle repose sur une approche multi-niveaux, bénéficiant d'une expérience antérieure de collaboration et de mise en œuvre de projets et de fonds européens. Une Cellule technique transfrontalière a également été constituée, chargée de fournir un soutien technique, rédactionnel et d'animation pour la mise en œuvre de l'Aire Fonctionnelle.

B. Description du rôle des partenaires dans l'élaboration de la stratégie intégrée

Le processus de définition de l'Aire Fonctionnelle EsCaT a été dirigé par les Départements des Pyrénées-Orientales, de la Presidència de la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona. Ce travail, effectué en interne, a impliqué les chargé.es de la coopération transfrontalière ainsi que les agent.s de divers services techniques. Leur expertise et leur connaissance du territoire ont été essentielles pour identifier trois axes de travail prioritaires pour l'EsCaT, reflétant ainsi les besoins et attentes du territoire.

Étant donné que la majeure partie de cette analyse a eu lieu pendant les périodes de confinement, une consultation directe de la population et des acteurs concernés n'a pas été possible lors de l'élaboration de la stratégie. Cependant, ils seront étroitement associés à sa mise en œuvre, notamment dans l'élaboration des appels à projets, comme décrit dans la section suivante.

Pour compenser ce manque d'implication initiale, les partenaires pilotes de l'EsCaT ont tiré parti des travaux et études locaux, reposant en partie sur des entretiens avec des acteurs clés du territoire, pour orienter leur stratégie. Ainsi, cette approche repose largement sur les avis, idées et commentaires des acteurs de l'Espace Catalan Transfrontalier, adoptant une approche ascendante.

Bien que la consultation directe avec la population n'ait pas été réalisée, les membres du Comité Territorial Est du Programme POCTEFA ont contribué au processus. Des réunions régulières ont été organisées pour présenter l'avancée de la réflexion, permettant ainsi d'obtenir des retours, des commentaires et des suggestions qui ont permis d'améliorer la stratégie proposée.

C. Description du rôle des partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée

Les modalités de mise en œuvre proposées de l'Aire Fonctionnelle ont été imaginées pour sensibiliser la population et les acteurs à l'intérêt du transfrontalier en les faisant participer le plus largement possible à la démarche EsCaT.

De manière transversale sur l'ensemble de la démarche, chacun des 3 acteurs clés identifiés par le COPIL inaugural aura des rôles spécifiques dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée.

Le COPIL constitue le pilote de l'Aire Fonctionnelle Espace Catalan Transfrontalier.

A ce titre, il :

- Prend les décisions nécessaires au bon déroulement d'EsCaT ;
- Oriente et valide le travail de la Cellule technique ;
- Représente publiquement EsCaT.

Le Comité de Suivi du Programme POCTEFA reste le responsable de la bonne gestion de l'Aire Fonctionnelle.

A ce titre, il :

- Approuve la stratégie intégrée ici présentée ;
- Suit les avancées de l'AF EsCat.

La société civile alimente et oriente le travail de l'Aire Fonctionnelle.

Elle participe au travers :

- D'une consultation sur sa vision du territoire transfrontalier, permettant d'alimenter le plan de communication, les textes des appels et la démarche dans son ensemble (possibilité de s'inscrire pour participer à d'autres actions participatives) ;
- D'une consultation sur ses besoins en accompagnement, permettant ainsi d'élaborer une offre d'accompagnement adaptée des acteurs de l'EsCaT.

La répartition des rôles des différents acteurs et instances impliqués dans le cadre de l'instruction des appels à projets sera définie au sein d'une Note méthodologique travaillée avec le Secrétariat Conjoint et proposée à l'adoption lors du prochain COPIL de l'automne.

Cependant, il est d'ores-et-déjà possible de spécifier les missions des acteurs dans la procédure liée aux appels à projets.

Le COPIL a pour prérogatives :

- De proposer au Comité de Suivi du Programme POCTEFA les textes officiels des appels à projets ;
- D'inviter, avec l'Autorité de Gestion, à soumettre des candidatures au titre des appels à projets EsCaT ;
- D'émettre une proposition de notation pour chaque candidature ;
- D'émettre une proposition de programmation.

Les différents organes du Programme POCTEFA ont pour prérogatives :

- D'approuver la proposition des textes officiels émanant du COPIL ;
- D'inviter, avec le COPIL de l'Aire Fonctionnelle, à soumettre des candidatures au titre des appels à projets ;
- D'adopter la proposition de programmation émanant du COPIL ;

- De publier la décision de programmation sur le site du Programme ;
- De signer les conventions avec les responsables des projets programmés ;
- D'assurer la traçabilité des projets programmés dans le SIGEFA ;
- De reverser les cofinancements FEDER. La société civile participe dans la procédure liée aux appels à projets de la manière suivante :
- Au travers d'un appel à idées dont le recensement et l'analyse des idées reçues permettront d'adapter au mieux les textes des appels à projets aux besoins du territoire ;
- Elle participe également au moment de l'instruction des projets. Les modalités plus précises seront décrites dans la Note méthodologie.

D. Description du rôle des partenaires dans l'évaluation de la stratégie intégrée

Les pilotes de l'Aire Fonctionnelle ont prévu l'organisation de 2 consultations publiques et le recours à 2 prestations d'experts en ce sens. L'évaluation impliquera tous les acteurs de l'Aire Fonctionnelle.

Les 2 consultations publiques seront menées pour connaître la perception de la population et des acteurs sur l'évolution de la situation sur le territoire transfrontalier. La 1^{re} consultation aura lieu à la fin de la période de réalisation des projets structurants et des petits projets pour évaluer leurs impacts. Les résultats de cette consultation, associés à ceux de la prestation d'experts, permettront de faire un bilan et de concevoir un 3^e appel à projets (pour la programmation de petits projets) ayant vocation notamment à venir compenser ou renforcer les résultats déjà obtenus. Une dernière consultation sera menée à la fin des 6 années, pour évaluer de l'impact de l'Aire Fonctionnelle dans sa globalité.

Le recours à des experts extérieurs au territoire est prévu. Ils seront chargés de compléter le ressenti de la population et des acteurs et interviendront donc aux deux mêmes périodes. Cette prestation pourra inclure l'interview du Comité de Pilotage, ainsi que les organes du Programme POCTEFA et des membres de son partenariat impliqués dans l'instruction.

E. Description des mesures pour garantir la séparation fonctionnelle et prévenir le conflit d'intérêt

Le conflit d'intérêt est ici compris comme les intérêts privés du/de la représentant.e en dehors des mandats qui lui sont confiés en tant qu'élu.e de la structure qu'il représente*.

Afin de garantir la séparation fonctionnelle et prévenir le conflit d'intérêt, les partenaires pilotes de l'Aire Fonctionnelle ne présenteront pas de projets au titre des appels à projets de l'Aire Fonctionnelle EsCaT.

Si leur participation s'avère nécessaire pour la réalisation du projet, ils pourraient cependant apparaître en tant que porteurs de projets associés, sans demande de remboursement FEDER.

Le règlement intérieur du COPIL et la Note méthodologique relative à l'instruction des candidatures décriront d'autres mesures qui seront prises pour prévenir le conflit d'intérêt. Cependant, il est d'ores-et déjà possible d'avancer que :

- Lors de l'instruction technique, les personnes impliquées des services instructeurs concernés devront déclarer être ou ne pas être en situation de conflit d'intérêt. Dans le cas de conflit d'intérêt, le service ne pourra pas instruire le dossier.
- En amont de la réunion du Comité de Pilotage, chaque membre de plein droit devra compléter la Déclaration sur le conflit d'intérêt (déclaration basée sur le modèle du Comité de Programmation POCTEFA - DACI) et la fournir à la Cellule transfrontalière. Il en va de même pour la personne si la personne délègue son vote. Le DACI devra être alors fourni par la personne acceptant la délégation de vote. En cas de conflit d'intérêt, le ou les membres ne pourront participer aux débats et aux votes des projets liés à ce ou ces conflits.

*L'article 61.3 " Conflit d'intérêts " du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet (règlement financier de l'UE) dispose qu' " il y a conflit d'intérêts lorsque l'exercice impartial et objectif des fonctions est compromis pour des motifs familiaux, de vie affective, d'affinités politiques ou nationales, d'intérêt économique ou pour tout autre motif d'intérêt personnel direct ou indirect " .

ANNEXES EN PIÈCE JOINTE À CE DOCUMENT

05